

les meilleurs travaux; et, loin de pratiquer les principes de fraternité, font aux nouveaux venus une opposition sourde et presque irrésistible : *Il n'est pas possible de gagner sa vie dans cette maison; le BONNET est tout-puissant. Prends garde, si tu contraries le BONNET, tu seras débâché.*

— **Encycl. Bonnet de coton.** Le bonnet de coton est un frappant exemple de l'instabilité des choses humaines et du pouvoir despotique et aveugle de la mode. Il était difficile de trouver un couvre-tête plus souple, plus commode que ce tissu qui protégeait les jeunes têtes aussi bien que les vieilles. Malgré cela, l'heure de sa décadence a sonné; il a fait place à l'élégant, mais incommode foulard, et, pour s'en servir aujourd'hui, il faut s'en cacher comme d'un crime, mieux, comme d'une infirmité ridicule. Le bonnet de coton est par excellence l'attribut de la classe bourgeoise; tous les bourgeois célèbres : M. Denis, M. Joseph Prudhomme, professeur de calligraphie, élève de Brard et Saint-Omer, et aussi le spirituel docteur Véron, sont souvent représentés avec l'inévitable *casque-à-mèche*, qui complète le caractère de leur physionomie. Le règne de Louis-Philippe, qui fut le règne de la bourgeoisie, fut par excellence celui des bonnets de coton; l'on se souvient de Jérôme l'aturot plaçant devant les membres de l'enquête la cause du bonnet de coton national. Quelques malins satiriques voulurent même donner pour armes à la dynastie de Juillet un bonnet de coton et un parapluie, et personne n'a oublié la poire fantastique coiffée d'un phénoménal bonnet de coton. La révolution de 1848 lui a porté un coup fatal, dont il ne se relèvera peut-être jamais. Quel que soit le sort qui l'attend, le bonnet de coton n'a pas à se plaindre, il peut mourir sans honte : notre poète populaire l'a illustré; dans sa chanson du *Roi d'Yvetot*, Béranger couronne de cette placide coiffure son prince débonnaire :

Il était un roi d'Yvetot,
Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire;
Et couronné par Jeanneton
D'un simple bonnet de coton,
Dit-on.
Oh! oh! oh! oh!
Ah! ah! ah! ah!
Quei bon petit roi c'était là!
Là! là!

Mais ce n'est pas tout : le bonnet de coton, qui s'en doutait? a dans ses annales une page héroïque; comme la robe, il a pu s'écrier : *Cedant arma togæ*. Il a fait ce qui a été refusé à bien des rois, il a résisté victorieusement à Napoléon, qui était alors au faite de la gloire et de la puissance. Voici à quelle occasion : le poète Lemerrier, esprit original et aventureux, avait voulu briser le moule uniforme dans lequel se coulaient toutes les tragédies; aussi dans sa pièce de *Christophe Colomb*, jouée à l'Odéon, les deux premiers actes se passaient en France et les trois derniers en Amérique. La jeunesse des écoles, encore fortement attachée aux traditions classiques, *quantum mutata!* vit avec horreur une pareille audace, cria au scandale, et siffla à outrance pour soutenir la cause des trois unités. Napoléon, qui voulait être seul juge du mérite des ouvrages d'esprit, vit avec déplaisir cette désapprobation exprimée si bruyamment; il ordonna de rejouer la pièce le lendemain, et il est inutile de dire qu'elle fut accueillie par la même tempête de sifflets. Cette fois, l'empereur se fâcha bel et bien; il ordonna une troisième représentation, où il voulut assister lui-même, et il y vint accompagné de deux régiments, argument toujours irrésistible. La salle était pleine, et la venue de l'empereur avait augmenté le nombre des spectateurs, loin de le diminuer. Les deux premiers actes marchèrent sans encombre; quand on arriva au troisième, qui était ordinairement accueilli par des bordées de sifflets, l'empereur regarda la salle pour voir si on oserait le braver en face; mais un spectacle nouveau et singulier frappa soudain sa vue : depuis le haut du théâtre jusqu'en bas les spectateurs avaient tiré de leur poche un immense bonnet de coton; ils l'avaient posé sur leur tête, qu'ils tenaient penchée dans l'attitude d'un homme qui dort. A cette vue, Napoléon ne put tenir son sérieux, il trouva la protestation ingénieuse : il avait ri, il était désarmé, la cause du poète fut perdue, et la protestation au bonnet de coton triompha. Malgré tout, cette coiffure tant bafouée est encore employée non-seulement la nuit par la plus laide moitié du genre humain, mais par le beau sexe même dans certains cantons de la Normandie. En terminant, n'oublions pas de dire que : *Marchand de bonnets de coton* est une locution dédaigneuse, par laquelle celui qui s'en sert veut désigner un homme ignorant, aux idées étroites et vulgaires, incapable de comprendre les questions élevées d'art ou de littérature et uniquement préoccupé du petit gain que peut lui rapporter le commerce auquel il se livre.

— **Bonnet vert.** Le bonnet vert des banqueroutiers est une invention de l'ancienne Rome. Cette coiffure y était imposée à tout débiteur admis à la cession de ses biens, pour empêcher, par la crainte du déshonneur et du ridicule, de recourir trop fréquemment à ce facile moyen d'acquiescer ses dettes. C'est de cette peine, importée d'Italie en France, que parle Boileau dans sa première satire, lors-

qu'il décrit les déconvenues d'un poète aux abois qui s'exile de Paris, cette ville ingrate, afin d'éviter qu'on l'y emprisonne, Ou que d'un bonnet vert le salulaire affront Fietrisse les lauriers qui lui couvrent le front.

Ce bonnet vert fut importé en France dès le xvi^e siècle. Un arrêt réglementaire du parlement de Paris de l'année 1582 exigeait que le bonnet vert fût fourni par le créancier lui-même; mais, une fois fourni, le débiteur était tenu de le porter continuellement, et s'il était trouvé sans ledit bonnet, ses créanciers avaient le droit de le faire remestre à prisons.

Le banqueroutier devait aller recevoir le bonnet vert des mains du bourreau, au pied même du pilori des Halles. Voici comment Sauval, dans ses *Antiquités de Paris*, parle de cette coutume, au chapitre PILORI : « La croix dressée près de là, à la façon des autres gibets, subsiste encore aujourd'hui. A ses pieds les cessionnaires devaient venir déclarer qu'ils faisaient cession et recevoir le bonnet vert des mains du bourreau; sans cela les cessions n'avaient point lieu, il y a quelques années. Les lois avaient attaché cette ignominie à la qualité de cessionnaire, afin d'obliger chacun à prendre garde de près à ses affaires, et ne pas s'engager si librement; ce qui à quelque rapport avec la coutume des anciens Romains, qui ne souffraient point de femmes publiques qu'après en avoir fait la déclaration aux magistrats. Depuis peu, on n'use plus de cette rigueur, et il n'y a que les misérables à qui on fasse cet affront, et encore n'est-ce plus l'exécuteur qui fait les cris ordinaires, mais quelque crocheteur ou autre, à qui il donne cette commission. Le tout commence pourtant si bien à s'abolir que la plupart se contentent d'envoyer querir un acte de ce nouveau commis, les autres n'y songent seulement pas. Et de vrai, tant de monde fait cession, que si tous les cessionnaires étaient obligés à prendre de tels actes, cette ferme vaudrait plus au bourreau que son métier. » Que dirait donc aujourd'hui cet honnête Sauval? — C'est sans doute en souvenir de la législation sur les cessionnaires que le bonnet vert a été adopté dans les bagnes, comme signe distinctif du galérien condamné à perpétuité.

— **Hist. Bonnet rouge.** Le bonnet rouge a été la coiffure nationale et populaire, insigne du civisme et emblème de la liberté non-seulement pendant la Terreur, comme on l'a répété, mais dans tout le cours de la Révolution. On a prétendu que les révolutionnaires l'avaient emprunté aux galériens, dont c'était la coiffure, en l'honneur des Suisses du régiment de Châteauneuf condamnés aux galères pour l'insurrection de Nancy, graciés par l'Assemblée législative, dont le voyage de Brest à Paris ne fut qu'un long triomphe, et qui furent dans la capitale l'objet d'une fête publique pleine d'éclat et de solennité, le 15 avril 1792.

Cette origine assignée au bonnet rouge est une de ces mille erreurs dont se compose l'histoire légendaire de la Révolution, et l'intention malveillante n'en saurait échapper. Ceux qui l'ont imaginée ont trouvé piquant, sans doute, de coiffer la Liberté du bonnet des forçats. Mais cette tradition est entièrement fautive. Dès 1789, on voit figurer le bonnet de la Liberté parmi les symboles révolutionnaires. En août de cette année, un artiste du nom de La Neufville présenta à La Fayette un projet d'enseigne pour les drapeaux, représentant, au milieu de divers emblèmes et inscriptions, un coq, symbole de la France, surmonté d'un bonnet, emblème de la liberté. (V. les *Révolutions de Paris*, n° VI, 16-22 août 1789.) Le marquis de Villette écrit, dans la *Chronique de Paris*, le 25 janvier 1790, après un long passage où il raille spirituellement l'étiquette minutieuse et ridicule de la cour : « Nous avons pris le bonnet de la Liberté sans tant de cérémonie. » Après le décret du 19 juin de la même année, qui abolissait la noblesse et les armoiries, quelques patriotes riches firent peindre sur les panneaux de leur voiture le bonnet de la Liberté. (V. CAMILLE DESMOLINS.) Le 14 juillet suivant, jour de la grande fédération, on avait planté un bois artificiel sur les ruines de la Bastille. « Au milieu de cet antre du despotisme, on avait aussi planté une pique, surmontée d'un bonnet de la Liberté. » (Camilles Desmoulins, *Révolutions de France et de Brabant*, n° 35.) A la même époque, la municipalité parisienne avait déjà placé cet emblème au-dessus de son nouvel écusson, comme on peut le voir dans les vignettes imprimées de ses pièces officielles. Nous pourrions multiplier ces exemples; mais ceux-ci suffisent, puisqu'ils prouvent sans réplique que longtemps avant 1792, et dès le début de la Révolution, le bonnet symbolique était adopté et consacré.

C'était d'ailleurs un emblème traditionnel et véritablement classique, dont l'origine se perd dans les lointains brumeux de l'histoire. Nous le trouvons chez les Grecs et chez les Romains. Dans toute l'antiquité, en effet, l'esclave affranchi était coiffé du chapeau en même temps qu'il recevait la liberté. Généralement, l'esclave allait tête nue, sauf à Sparte, où l'élite était coiffé d'un bonnet de peau de chien, réputé ignominieux. Mais dans cet Etat même, quand on affranchissait un esclave, on le coiffait d'une sorte de chapeau orné de fleurs. Ce don d'une coiffure, à des êtres qui en étaient presque partout légalement privés dans la servitude, était le symbole expressif de l'acte qui les tirait d'une condi-

tion en quelque sorte animale, pour les rapprocher de celle de l'homme et du citoyen.

On connaît cet épisode de l'histoire de la Rome primitive (l'an 460 avant l'ère chrétienne) : un chef sabin, du nom d'Herdonius, s'empara une nuit du Capitole à la tête d'une poignée d'aventuriers. Le jour venu, il tenta de rassembler des forces en appelant les esclaves à la liberté par le signe compris de tous, c'est-à-dire en arborant un *pileum* ou bonnet au bout d'un javelot. Voilà la pique et le bonnet rouge! Et ceci n'est pas une de ces analogies forcées dont s'amuse parfois l'érudition; les exemples de cette nature abondent dans l'histoire de l'antiquité. Aprien raconte qu'après le meurtre de César, les tyrannicides parcoururent la ville en promenant par les rues un bonnet au bout d'une pique, pour appeler le peuple à la liberté. Des médaillons même furent frappés avec l'image d'un bonnet entre deux poignards. A la mort de Néron, l'insigne traditionnel reparut et figura de nouveau sur les médailles. Le souvenir de cet antique symbole ne se perdit jamais. Alciat en cite de nombreux exemples, et il rapporte que les Grecs de son temps, réfugiés en Italie pour se soustraire au despotisme des Turcs, avaient conservé l'usage d'un bonnet comme emblème de leur liberté. Froissart nous apprend aussi que le fils du grand Artevelde, devenu *rewaert* ou régent de Flandre, avait pris pour armes trois chapeaux d'argent sur un champ noir, « pour ce que le chapeau estoit anciennement le symbole de la liberté. »

Bien avant la Révolution française, les Pays-Bas, puis les Etats-Unis, avaient adopté le bonnet de la Liberté, qui figure encore aujourd'hui, placé au bout d'une pique, sur les billets d'un grand nombre des banques de ce dernier pays.

Chez nous, le bonnet de la Liberté fut adopté comme emblème, comme nous l'avons dit, dès le début de la Révolution; mais il demeura quelque temps à l'état de signe de ralliement et de figure oratoire avant de devenir une coiffure portée par tous. Sa grande vogue commence en 1791, et fut avivée encore par Brissot, dans le *Patriote français*. Au moment où se fondait l'égalité dans les lois, on voulut qu'elle apparût visible aux yeux de tous dans un signe commun, et l'on adopta d'enthousiasme le bonnet rouge, porté alors dans plusieurs de nos provinces (il l'est encore en diverses contrées, dans l'Ardèche, dans le Midi, etc.). Le classique bonnet de la Liberté trouva définitivement sa forme et sa couleur dans le bonnet du pauvre, qui devint le symbole d'une révolution faite pour élever les humbles et abaisser les dominateurs. En rendant compte de la pompe de Voltaire, le marquis de Villette écrit, en juillet 1791 : « ... Les clubs, les sociétés fraternelles, les braves des faubourgs armés de piques, appelés nouvellement *Bonnets de laine*... Depuis que la France a recouvré sa souveraineté, cette coiffure est la couronne civique de l'homme libre et du Français régénéré. »

Jusque-là, nous ne voyons rien qui justifie la répulsion dont l'emblème révolutionnaire a été l'objet pendant plus d'un demi-siècle de réaction. Si des violences ont été commises dans ces temps orageux, cela tint aux circonstances politiques, et nullement aux symboles. Que la Révolution ait pris la coiffure du paysan, de l'ancien serf, pour en faire le bonnet de la Liberté, qu'elle en ait fait le sceau de l'Etat, l'enseigne des armées, le nouveau *labarum* : elle demeura fidèle à son principe, et cela même est un témoignage de ses sentiments populaires et de la haute originalité de ses inspirations. Quant à la couleur rouge, on la choisit non-seulement comme plus éclatante, comme la couleur de la flamme et de la vie, mais simplement aussi parce qu'elle était la couleur même de la coiffure populaire qu'on prenait pour emblème. Personne alors n'avait l'idée que ce rouge fût celui du sang. Les grandes luttes n'étaient point entamées encore, et bien qu'il fût facile de les prévoir, on ne pouvait penser qu'elles seraient aussi implacables et aussi cruelles. Ceux qui, depuis, ont fait tant de déclamations sur le hideux bonnet rouge ont oublié qu'un grand nombre d'hommes dont les opinions étaient fort modérées n'ont point dédaigné de s'en parer, et que même il a coiffé des fronts qui plus tard ont porté des couronnes. Il suffira de citer ici Bernadotte.

Comme nous l'avons dit, la grande vogue du bonnet rouge commença vers l'automne de 1791, en même temps que l'armement universel des citoyens non actifs, en même temps que les piques, au moment où les puissances s'armaient, et où la garde constitutionnelle de Louis XVI se recrutait de tout ce que Paris et les provinces contenaient de ferrailleurs éprouvés, de breuteurs, d'hommes prêts à toutes les violences. Répétons-le de nouveau, la pique et le bonnet étaient connus bien avant cette époque, mais c'est à ce moment que l'usage en devint général : la Révolution répondait à l'armement de tous les tyrans en s'appuyant sur les masses populaires, en armant le peuple et en prenant pour blason et pour enseigne la souquenille du pauvre, la carmagnole et le bonnet de laine.

Chose singulière, ce furent les girondins qui se montrèrent d'abord les plus ardents pour ces deux choses, si éminemment révolutionnaires, l'égalité dans l'armement, l'égalité dans le costume, que Robespierre et les jacobins goûtèrent peu, mais qui leur furent im-

posées par l'unanimité du peuple. L'engouement fut tel que, peu de mois après, Dumouriez, nommé ministre, accourut aux jacobins coiffé du bonnet rouge, comme pour faire consacrer sa nomination.

Lors de la fête en l'honneur des Suisses de Châteauneuf, tout Paris était coiffé du bonnet, et c'est sans doute ce qui a fait dater de cette époque l'avènement de la fameuse coiffure.

Au 20 juin, lorsque le peuple de Paris rendit visite au roi pour lui demander la sanction des décrets et le rappel des ministres patriotes, il se passa une scène bien connue. Tout en érudant avec une duplicité habile les demandes impératives de la foule, Louis XVI s'attachait à la gagner par des démonstrations qui manquaient rarement leur effet. Il buvait à la nation, il criait Vive le peuple! enfin il saisissait le bonnet de l'égalité que lui tendait un patriote, et il en coiffait sa tête royale. Le peuple, berné par cette mascarade, fut si charmé, qu'il emporta le bonnet qu'avait porté son gros Louis, le coupa en deux, en promena processionnellement une moitié et déposa l'autre comme une relique au club électoral de l'Evêché. A l'Assemblée, des députés de la droite clamèrent avec une feinte indignation que le roi avait été avili par l'insigne d'une faction. C'était la France entière que ces malheureux appelaient une faction. Avili! s'écrièrent les députés patriotes; le bonnet de la Liberté n'est pas avilissant! Et Condorcet le philosophe, qu'on n'accusera point de terrorisme, écrit dans la *Chronique de Paris* : « Cette couronne en vaut bien une autre, et Marc-Aurèle ne l'eût pas dédaignée. »

La nation le pensait ainsi, et des millions d'hommes se coiffèrent du bonnet de laine. Les volontaires en couvraient leur tête pour marcher à l'ennemi. On le vit figurer partout, comme le cimier du blason révolutionnaire, sur les têtes de lettres des administrations publiques, des sociétés populaires, des généraux, sur les timbres, les cachets, les monnaies; au sommet des maisons et des arbres de liberté, avec les flammes tricolores, au grand mat des navires, dans les théâtres, dans les bals publics, etc. Au fameux bal de l'île-d'Amour, la grande tonnelle demeura surmontée du bonnet rouge jusqu'en 1800. A la fin du Directoire, il y avait encore à Paris des maisons auxquelles il servait d'enseigne. On en portait le simulacre, en petit, à la boutonnière, en guise de décoration, et même au chapeau. Sous Bouchotte, le ministère de la guerre était surnommé le ministère aux six cents bonnets rouges, parce qu'il était peuplé de sans-culottes. Les hommes le portaient en boutons de chemise, les femmes en pendants d'oreilles. On le retrouve jusque dans les jouets d'enfants. Et même on marquait les chevaux et les bœufs du bonnet de la Liberté, et cela jusqu'à l'époque du Consulat. Une section de Paris (la Croix-Rouge) prit le nom de section du Bonnet-Rouge. Des journaux, des sociétés populaires prirent également ce titre. Un conventionnel, Armonville, fut surnommé *Bonnet Rouge*, parce qu'il portait constamment cette coiffure. Le 18 septembre 1793, la Convention décréta que les galériens ne seraient plus coiffés du bonnet rouge, consacré comme l'insigne du civisme et de la liberté. Au commencement de l'an II, la commune de Paris adopta le bonnet comme coiffure officielle de tous ses membres. En outre, dans son arrêté pour l'égalité des sépultures, elle décida que les morts seraient conduits à leur dernier asile précédés d'un commissaire civil décoré du bonnet rouge et de la cocarde. Notre commissaire des morts a encore gardé de ce temps la cocarde tricolore, qui lui a son chapeau de deuil. L'enthousiasme du bonnet fut porté jusqu'au fanatisme, il faut bien en convenir; et nous, qui jugeons les choses de sang-froid, nous ne pouvons guère nous empêcher de trouver ridicules quelques-unes des manifestations de cet enthousiasme. Ainsi, dans ces jours de fièvre patriotique, on vit des prêtres constitutionnels dire la messe en bonnet rouge, comme Torné, ancien aumônier du roi de Pologne, ancien député à la Législative, et alors évêque constitutionnel de Bourges. Les enfants de chœur avaient la pique en main en guise de cierge, et la cocarde sur la poitrine. Quand l'évêque de Paris Gobel se présenta à la Convention pour déposer sa croix, son anneau, ses lettres de prêtrise, pour abjurer l'idée catholique et confesser la philosophie, il était, ainsi que ses vicaires et tout son clergé, coiffé du bonnet rouge. Dans les grandes fêtes de la Raison, la jeune fille ou la femme qui symbolisait la Liberté portait également la coiffure nationale, qui, avec le manteau bleu et la robe blanche, représentait le drapeau de la patrie. Tous ces symboles, les Français d'aujourd'hui l'ont trop oublié, étaient vénéralés alors comme au moyen âge l'avait été la bannière de la paroisse. L'idée qu'ils représentaient était vivante et comprise de tous. Quand le sens en fut perdu, ils ne parurent plus qu'une vaine décoration théâtrale; mais c'est le sort ordinaire de tous les symboles depuis l'origine des sociétés. Chose étrange, nous comprenons cependant, nous interprétons, nous expliquons savamment les emblèmes religieux ou nationaux des vieilles sociétés, des civilisations primitives, qui ne représentaient guère que la servitude et la barbarie, et nous ne réservons nos dédains que pour ceux que nos pères avaient